

MANIFESTE DES MONNAIES COMPLEMENTAIRES ET CITOYENNES (MLCC)

PREAMBULE

Ce Manifeste a pour objet d'établir la raison d'être du réseau des Monnaies Locales Complémentaires et Citoyennes en déclarant les valeurs communes qui les rassemblent, tout en respectant l'individualité et la Charte de chacune d'elles.

NOTRE VISION :

Nous voulons participer à la construction d'un futur désirable.

Nous constatons que la monnaie joue un rôle central dans l'organisation de nos sociétés.

Les alternatives que sont les monnaies locales citoyennes permettent de faire de la monnaie un commun. Les associations porteuses s'approprient la gouvernance et l'usage de leur monnaie, pour en faire un outil de résilience et de solidarité au service des personnes, des territoires et du vivant.

NOS OBJECTIFS :

1. Renforcer le lien social à travers les échanges économiques.
2. Prioriser l'économie de proximité, en réorientant les pratiques de production, de commerce et de consommation.
3. Favoriser l'autonomie du tissu économique local.
4. Favoriser un circuit monétaire dédié à l'économie réelle, échappant à une captation spéculative.
5. Orienter la consommation vers les circuits courts, la sobriété, le réemploi et les produits biologiques..

NOS MOYENS :

Pour réaliser ces objectifs, nous tenons à :

1. Nous réapproprier la monnaie comme levier de transformation
2. Coopérer avec des professionnels en cohérence avec nos valeurs.
3. Maximiser les échanges monétaires sur un territoire défini
4. Disposer d'un fonctionnement interne qui favorise la diversité, l'inclusion et la démocratie

CONTEXTE LEGAL

Depuis la loi ESS (Economie Sociale et Solidaire) du 31 juillet 2014, la monnaie locale est reconnue comme un titre de paiement.

Nous l'avons nommée MLCC pour

- > Monnaie (éthique et pédagogique)
- > Locale (désigne le territoire défini)
- > Complémentaire (coexiste avec l'euro convertible en MLCC, au taux de 1 euro = 1 unité de MLCC).
- > Citoyenne (une initiative portée par et pour les citoyens).

NOTRE RESEAU

Chaque MLCC se construit à partir de l'identité de son territoire et de celles et ceux qui la portent. Les porteurs de projets peuvent bénéficier d'une mutualisation d'outils, partagés par celles et ceux qui les ont expérimentés sur leur territoire.

La diversité des richesses humaines et territoriales, par nos échanges, participent au développement de l'ensemble du réseau.

Les porteurs de monnaies locales complémentaires et citoyennes souhaitent favoriser le partenariat local : ils invitent les collectivités et les autres acteurs du territoire à les rejoindre et à accompagner cette démarche de transition, dans le cadre des orientations exprimées par ce Manifeste.

Tout projet éthique et solidaire souhaitant participer à la dynamique des MLCC doit s'engager dans un travail de concertation avec les initiatives voisines ou les monnaies déjà présentes sur le territoire.

FORCES DE NOS MONNAIES CITOYENNES INDEXEES SUR L'EURO

D'une part, en circulant dans un territoire donné et dans des structures sélectionnées, elles en renforcent et orientent l'économie.

D'autre part, l'existence d'un fonds de garantie en euros leur donne une deuxième capacité : en choisissant des banques éthiques où le déposer, elles peuvent espérer qu'il sera utilisé dans des financements utiles à l'économie réelle et dépourvus de visée spéculative.

Ce Manifeste a vocation à évoluer en fonction de la vie des monnaies locales. La première version a été rédigée aux Assises de Villeneuve-sur-Lot en 2013. La dernière révision a été commencée à Paris, le 17 juillet 2022, lors de l'Assemblée des MLCC pendant les 18èmes Rencontres Nationales, et terminée au Vigan, le 21 mai 2023.